



Problème de voirie suite inondation

Par **Tavra**, le **27/07/2009** à **13:13**

Bonjour,rnrnLe 22/07 au soir, suite aux fortes pluies, nous avons été inondées mais suite à une bouche dégout qui a été certainement engorgée et sui a explosée et nous avons eu + d'1 mètre d'eau dans notre sous-sol faisant de nombreux dégâts. Les pompiers sont venus, les assurances prévenues mais mon problème est ailleurs. En effet nous sommes propriétaires depuis 3 ans mais les anciens propriétaires ont de nombreuses fois été inondés à cause de cette bouche qui à chaque forte pluies se met à déborder et l'eau coule dans la maison. la mairie a été prévenué à plusieurs reprises mais n'a jamais rien fait. Mais là, je suis tellement en colère que je suis prête à aller très loin afin que le nécessaire soit fait au niveau voirie. j'ai envoyé un courrier en ar à la mairie, j'ai joint également le SIARV s'occupant des canalisation avec courrier en AR. ces derniers m'informe qu'une enquête sera menée mais "que si je n'ai pas de nouvelle d'ici 2 mois, je rappelle". Vue la situation, je trouve ça très gonflée de leur part. Il restent tous très coole en rétorquant que pour l'instant c'est les vacances mais que quelque chose va être fait. Bref en attendant nous partons en cngés dans 1 semaine sans être tranquille évidemment! Que puis-je faire de + bouger cette administration trop lente à mon gout vue le désastre subi. Merci pour votre réponse.